



## *Polyvalente Hyacinthe-Delorme*

### **POLITIQUE D'ADMISSION**

#### **Programme d'éducation intermédiaire**

#### **Préambule**

---

La politique d'admission de la polyvalente Hyacinthe-Delorme (PHD) est mise à la disposition de toute la communauté (élèves, parents, personnel enseignant, membres de la direction, conseil d'établissement, centre de services scolaire) afin de bien connaître tous les enjeux qui concernent l'admission au programme.

#### **Mission et vision de l'établissement**

---

La polyvalente Hyacinthe-Delorme a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves qui la fréquentent. Cette mission, l'établissement cherche à l'accomplir à travers son projet éducatif.

À la PHD, nous développons notre « ERO »! Les trois valeurs de notre école sont l'engagement, le respect et l'ouverture. Être engagé, c'est se mobiliser, agir avec conviction dans le but d'atteindre la réussite et l'accomplissement de son plein potentiel. C'est également persévérer, être motivé et s'impliquer afin d'être en mesure de relever des défis. Être respectueux, c'est se soucier de soi, des autres et de l'environnement qui nous entoure. C'est aussi faire preuve de courtoisie, de tolérance et de bienveillance. Être ouvert, c'est accepter notre diversité et nos différentes valeurs, c'est aller vers l'autre et faire preuve d'empathie, l'inclure et promouvoir la richesse de la différence afin de bien vivre ensemble au sein de notre communauté éducative. Le code de vie de la polyvalente a pour objectif d'assurer un milieu de vie bienveillant, sain, sécuritaire et inclusif où il fait bon vivre.

Bref, à notre établissement, nous cherchons à développer le citoyen de demain, c'est-à-dire un citoyen ouvert, respectueux, curieux, autonome, confiant, responsable, persévérant, créatif, engagé et ayant un sens critique.

## **Énoncé de la politique**

---

La polyvalente Hyacinthe-Delorme s'est dotée d'une politique d'admission afin de préciser les bases sur lesquelles les élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire sont sélectionnés pour entrer au PEI. Ayant un souci d'inclusion, l'établissement privilégie une approche variée lors de ses tests d'admission ciblant différentes aptitudes du profil de l'apprenant.

## **Procédures d'admission au PEI**

---

Pour inscrire leur enfant au test d'admission du PEI, les parents de l'élève doivent fournir le bulletin de 5<sup>e</sup> année de leur enfant s'il ne fréquentait pas, à ce moment, une école de notre centre de services scolaire.

L'élève fréquentant le volet langues de l'école primaire Bois-Joli Sacré-Cœur est dispensé automatiquement du test d'admission étant donné que cet établissement offre le programme primaire de l'IB et que l'école a effectué une sélection au préalable, car les exigences du programme pourraient compromettre leur réussite scolaire en 1<sup>re</sup> année du PEI.

Lors du test d'admission, des sous-groupes de cinq ou six élèves sont formés au hasard. Deux groupes par classe sont jumelés avec deux intervenants. Le test, composé de travail individuel, de mises en situation et de discussions de groupes, permet aux intervenants de vérifier la communication, la collaboration et la sensibilité démontrées par les élèves. À chaque activité nécessitant un partage en groupe, les intervenants évaluent les élèves sur la base de ces critères.

Ensuite, l'équipe de coordination du PEI compile les notes de la manière suivante :

- Résultat de la 5<sup>e</sup> année du primaire :  
Français (30%)  
Mathématiques (20%)
- Compilation des résultats des activités du test d'admission (50%)

Pour faire partie de la liste des élèves acceptés OU sur la liste d'attente, l'élève doit avoir obtenu au moins 70% au total.

Après avoir dressé cette liste, l'équipe de coordination du PEI envoie à chaque parent les résultats du test d'admission. Par la suite, la réussite de la sixième année ainsi que la recommandation de l'enseignant de sixième année sont nécessaires afin de

confirmer l'acceptation finale au programme. Pour un élève qui était préalablement accepté, mais dont l'école primaire émet des réserves à son égard, une étude de dossier sera faite. Une nouvelle vérification auprès de l'école primaire pourrait être faite par la direction du PEI si la polyvalente Hyacinthe-Delorme est sur le point d'offrir une place au PEI à cet élève.

## **Passage d'une année à l'autre au PEI**

---

D'entrée de jeu, il faut savoir qu'au niveau académique, la réussite dans toutes les matières au bulletin final est une condition afin de poursuivre au PEI. Un élève peut toutefois, par l'entremise d'un cours d'été réussi, conserver sa place au PEI l'année suivante.

Afin de maintenir sa place et ainsi poursuivre au PEI, l'élève et l'un de ses parents doivent signer le contrat d'engagement PEI. Ce contrat, d'une durée d'une année scolaire, a pour but d'encourager l'élève à s'engager dans sa réussite et à développer les qualités et les valeurs propres au programme PEI. Dans ce contrat, il est notamment question de :

- L'engagement et la réussite dans tous ses cours;
- La réalisation de tous les travaux critériés;
- La réalisation des projets design (1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> secondaire) et interdisciplinaires (à toutes les années);
- La satisfaction des exigences de l'établissement en matière d'action-service dans les délais alloués;
- La réalisation des activités en lien avec les éléments clés du programme (contextes mondiaux, sensibilité internationale, etc.);
- L'engagement à développer les aptitudes du profil de l'apprenant et à remplir les autoévaluations;
- L'adoption d'un comportement respectueux en tout temps, autant à l'école que lors de sorties à l'extérieur.

Après analyse du dossier, la direction ainsi que l'équipe du PEI se réservent donc le droit, advenant qu'un élève ne respecte pas les conditions émises ci-dessus, de le retirer du PEI ou de conserver sa place.

## **Politique créée en octobre 2022 par le comité PEI**

L'élaboration de ce document s'appuie sur la référence suivante : *Politique d'évaluation de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.*